



Centre de counselling de **SUDBURY**
SUDBURY Counselling Centre



CONTACT AVEC LES PARTENAIREs

Ton partenaire a été accusé de voie de fait et doit suivre un PIPV.

Voici à quoi vous attendre.

260, rue Cedar, Sudbury ON P3B 1M7
705.524.9629

www.counsellingccs.com

Ton partenaire a été accusé de voie de fait (« assault ») et est libéré sous caution (« on bail ») ou sous probation. Une des conditions de sa libération est de participer au programme d'Intervention pour les partenaires violents (PIPV).

Voici quelques renseignements sur le programme IPV :

- La priorité du programme est d'accroître la sécurité des femmes et celle de leurs enfants.
- C'est la responsabilité de ton partenaire d'appeler l'intervenante pour fixer un rendez-vous.
- Il doit participer à 16 sessions de groupes qui durent 2 heures chacune.
- Ce programme n'est PAS un programme de gestion de colère. Les comportements abusifs sont intentionnels et intimidants dans le but de contrôler le comportement de l'autre personne et d'induire la peur. Cet abus crée un déséquilibre de pouvoir dans la relation. Pour cette raison, le programme porte sur les tactiques de pouvoir et de contrôle.
- L'intervention individuelle et de couple n'est pas disponible dans le programme IPV.
- Il y a des frais pour le programme.
- Le Centre de counselling de Sudbury est membre de l'initiative de la cour spécialisée en violence conjugale et travaille étroitement avec les partenaires du système judiciaire.

Les objectifs du programme IPV sont de :

- Confronter et changer les croyances et attitudes reliées aux comportements abusifs et les tactiques de pouvoir et de contrôle
- Comprendre les dynamiques d'abus, de pouvoir et de contrôle
- Apprendre des solutions non-abusives et non-contrôlantes
- Accepter sa responsabilité pour son comportement abusif et devenir redevable envers toi
- Améliorer ses habiletés de communication afin de mieux fonctionner comme partenaire et parent pour redevenir digne de confiance

Les services pour toi

L'intervenante responsable des contacts avec les partenaires t'appellera lorsque nous recevrons le dossier de ton partenaire et qu'il aura complété l'inscription au programme. Tu auras l'occasion de partager tes expériences, de planifier un plan de sécurité, de recevoir de l'information sur le programme IPV et sur les ressources et services disponibles pour toi et tes enfants au Centre de counselling de Sudbury.

On peut t'aider!

Numéros de téléphone importants

Aide juridique Ontario	673-8182
Bureau de probation	564-4311
Bureau des responsabilités familiales	1-800-267-4330
Bureau du juge de paix	564-7000
Bureau du procureur général	564-7698
Centre de counselling de Sudbury	524-9629
Centre de l'enfant et de la famille	525-1008
Centre de visites surveillées	675-2003
Centre Iris de rétablissement pour femmes	674-4193
Clinique légale de Sudbury	674-3200
Community Food Advisor	677-0660
Cour familiale	564-7633
Maison Geneva	674-2210
Nos enfants, notre avenir	677-0440
Ontario au boulot	675-2411
Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur	671-1941
Police régionale	675-9171
Police (provinciale)	564-6900
Programme communautaire de santé mentale et de toxicomanie	523-4988
Programme de violence conjugale	675-4743
Programme d'aide aux victimes et témoins	564-7986
Programme d'intervention de crise	675-4760
Ressources pour la garde d'enfants	525-0055
Société de l'Aide à l'enfance	566-3113
Société de logement de Sudbury	674-8323
Support Link	690-5577
Toxicomanes	674-4193



Le programme IPV est subventionné en partie par le ministère du Procureur général. Ce dépliant est commandité par le ministère du Développement du Nord et des mines de l'Ontario.